

L'ASSURANCE PRÉVOYANCE EN 2022

ASSURANCES DE PERSONNES

Synthèse

Les assurances de personnes se partagent traditionnellement en deux segments de marché distincts, l'assurance épargne-retraite d'une part, et la santé-prévoyance d'autre part. La prévoyance regroupe les assurances décès toutes causes et les assurances permettant le versement d'indemnités en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, de dépendance et de décès accidentel.

Si ce secteur d'activité offre une grande variété de produits qui permettent aux personnes de se protéger contre les risques liés au décès, à la maladie, à l'accident ou à la dépendance, certains d'entre eux sont analysés plus en détail dans ce document. Il s'agit des contrats à adhésion individuelle de type temporaires décès, décès vie entière, emprunteurs et combinés pour leur garantie décès, obsèques et accidents corporels, ainsi que les contrats dépendance et les contrats de prévoyance souscrits dans le cadre de la loi « Madelin ».

En 2022, le marché de l'assurance prévoyance ralentit (+3,5 % après +4,9 % en 2021), à 26,5 milliards d'euros de cotisations.

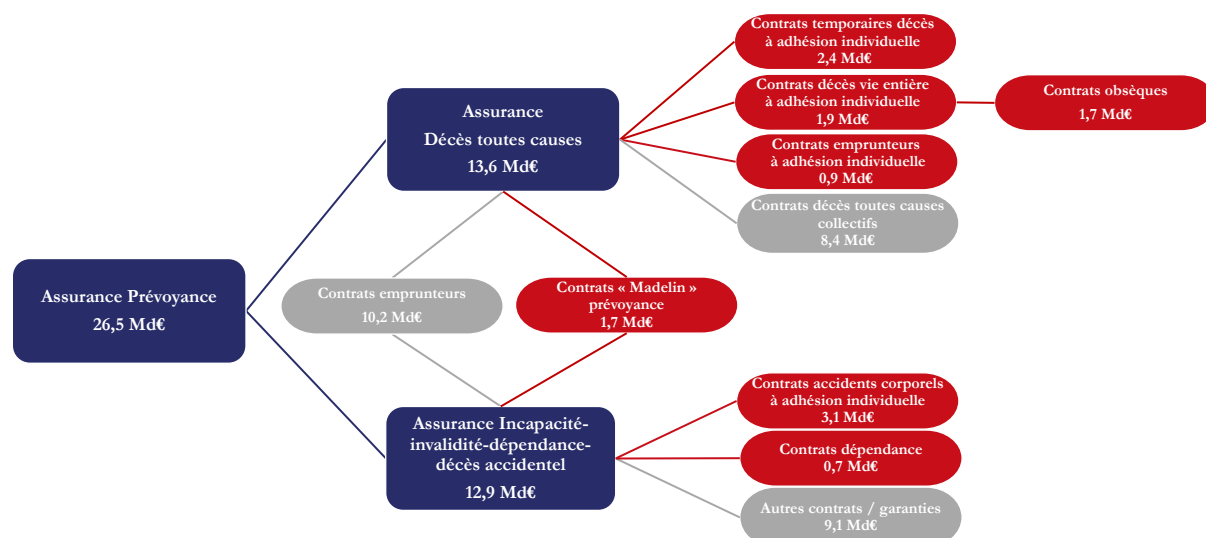
Cette croissance reste cependant très proche de celle constatée au cours de la période 2011-2021 (+3,6 % en moyenne annuelle). Ce ralentissement est porté par un net fléchissement des assurances décès toutes causes (+1,9 % après +5,1 %), dont les cotisations représentent 51 % du marché de la prévoyance, tandis que celles des assurances permettant le versement d'indemnités en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, de dépendance et de décès accidentel accélèrent légèrement (+5,3 % après +4,8 %). Tous les types de contrats sont également concernés par ce ralentissement : +3,0 % (après +4,2 % en 2021) pour les contrats individuels, +4,6 % (après +6,2 %) pour les contrats entreprises et +3,4 % (après +4,9 %) pour les contrats emprunteurs.

Selon les produits analysés, les cotisations sont en hausse sauf pour les contrats dépendance (-2,8 %) et combinés (-16,0 %). La croissance est dynamique pour les contrats emprunteurs (+21,5 %) et, à un moindre niveau, pour les contrats obsèques (+4,6 %), soutenue pour les contrats temporaires décès (+3,8 %) et les contrats décès vie entière (+3,3 %), et plus contenue pour les contrats « Madelin » prévoyance (+2,4 %) et accidents corporels (+1,9 %). L'année 2022 se caractérise par un ralentissement de l'activité avec des affaires nouvelles de contrats prévoyance en moindre progression, voire même en baisse pour les contrats temporaires décès (-8,0 %) et accidents corporels (-3,1 %), sauf pour les contrats emprunteurs pour lesquels elles sont particulièrement dynamiques (+22,9 %).

En parallèle, la sinistralité recule permettant à l'équilibre technique de s'améliorer.

La charge des prestations recule de -2,7 %, à 14,1 milliards d'euros, conséquence d'une baisse des assurances incapacité-invalidité-dépendance-décès accidentel pour la deuxième année consécutive (-6,7 % après -3,0 %), et d'un ralentissement des assurances décès toutes causes (+3,8 % après +9,7 %).

Cotisations en assurance prévoyance en 2022



Note de lecture : en rouge, les statistiques étudiées dans le cadre de cette étude.

Chiffres clés

L'assurance prévoyance (sociétés régies par le Code des assurances)

	Cotisations 2022		Prestations versées 2022		Charge des prestations 2022	
	Millions €	Variation / 2021	Millions €	Variation / 2021	Millions €	Variation / 2021
Assurance prévoyance	26 512	+3,5 %	12 500	+4,1 %	14 094	-2,7 %
Assurance décès toutes causes	13 632	+1,9 %	5 262	+7,4 %	5 773	+3,8 %
Assurances incapacité-invalidité-dépendance-décès accidentel	12 879	+5,3 %	7 238	+1,8 %	8 321	-6,7 %

Les produits spécifiques (sociétés régies par le Code des assurances)

	Nombre de contrats fin 2022		Cotisations 2022		Charge des prestations ¹ 2022	
	Milliers	Variation / 2021	Millions €	Variation / 2021	Millions €	Variation / 2021
Contrats décès toutes causes	n.d.	n.d.	13 632	+1,9 %	5 773	+3,4 %
Contrats à adhésion individuelle	32 640	+3,7 %	5 270	+6,3 %	2 345	+4,4 %
Contrats temporaires décès	22 039	+0,5 %	2 406	+3,8 %	809	+12,9 %
Contrats emprunteurs (garantie décès)	4 318	+29,3 %	936,0	+21,5 %	188	-33,2 %
Contrats décès vie entière	6 014	+2,0 %	1 916	+3,3 %	1 300	+5,9 %
Contrats combinés (garantie décès)	269	-10,9 %	13	-16,0 %	48	-5,5 %
Contrats collectifs	n.d.	n.d.	8 363	-0,7 %	3 428	+4,4 %

n.d. : non disponible

Contrats obsèques à adhésion individuelle	5 217	+2,3 %	1 717	+4,6 %	747	+2,7 %
dont contrats en capital	4 133	+2,4 %	1 324	+3,7 %	525	+3,3 %
dont contrats en prestations	1 078	+2,2 %	392	+8,1 %	219	+1,3 %

Contrats dépendance	2 639	-2,0 %	650	-2,8 %	329	+3,7 %
Contrats à adhésion individuelle	1 826	-3,1 %	589	-3,5 %	304	+2,4 %
Contrats collectifs	814	+0,7 %	62	+4,5 %	26	+22,1 %
dont Contrats labellisés GAD ASSURANCE DÉPENDANCE	188	+2,4 %	105	+0,1 %	5	+44,6 %

Contrats accidents corporels à adhésion individuelle	33 397	+1,4 %	3 136	+1,9 %	1 469	-6,2 %
Contrats forfaitaires	20 732	+0,9 %	1 266	+0,0 %	478	-6,9 %
Contrats indemnitaires	12 665	+2,2 %	1 869	+3,3 %	991	-5,8 %

Contrats « Madelin » prévoyance	1 172	+2,5 %	1 748	+2,4 %	1 124	+8,0 %
Garanties décès (toutes causes et accidentel)	745	+5,0 %	647	+5,4 %	328	-0,7 %
Garanties incapacité-invalidité	817	-1,3 %	1 087	+0,6 %	788	+12,3 %
Autres garanties ²	136	+5,8 %	15	+8,6 %	8	-6,5 %

¹ Prestations versées pour les contrats obsèques et dépendance

² Dépendance, perte d'emploi, frais professionnels et exonérations de cotisations.



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.